

Belgium-Saint-Nicolas: Insurance services

OJ S 174/2021 08/09/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Habitations Sociales de Saint-Nicolas

Postal address: Rue des Charbonnages, 95

Town: Saint-Nicolas

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4420

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Michael Loria

E-mail: loria.m@hssn.be

Telephone: +32 42247659

Fax: +32 42262297

Internet address(es):

Main address: <http://www.hssn.be>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/313/MY/2021>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de logements sociaux

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Portefeuille d'assurances

Reference number: 2021-272

II.1.2. Main CPV code

66510000 Insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le présent marché est un marché de services d'assurances, qui tombent sous les codes CPV 66510000-8 et suivants.

Il a pour objet l'attribution des cinq lots suivants :

LOT 1 : ASSURANCE DE RESPONSABILITE

Volet 1. Assurance responsabilité générale

Volet 2. Assurance responsabilité des administrateurs

LOT 2 : ASSURANCE DE DOMMAGES MATERIELS

Volet 1. Assurance Incendie et périls connexes

Volet 2. Assurance tous risques informatiques et électroniques

Volet 3. Assurance globale contre le vol - Transport et séjour de fonds

LOT 3 : ASSURANCE PROTECTION DES PERSONNES

Volet 1. Assurance accidents du travail et "excédent loi" (Loi de 71)

Volet 2. Assurance accidents corporels vie privée membres du personnel

LOT 4 : ASSURANCE AUTOMOBILES

Volet 1. Assurance Véhicules

Volet 2. Assurance Omnium missions

LOT 5 : ASSURANCE CYBER RISK

Seules les compagnies d'assurances ...(voir documents du marché)

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

The contracting authority reserves the right to award contracts combining the following lots or groups of lots:

En plus de son offre de base, les soumissionnaires sont autorisés a remettre une offre groupés uniquement en cas de réunion des lots 1 à 4 (1,2,3 et 4).

Les autres combinaisons ne sont pas autorisées.

II.2. Description

II.2.1. Title

LOT 1 : Responsabilité Civile

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

66510000 Insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Patrimoine des Habitations Sociales de Saint-Nicolas, 4420 Saint-Nicolas

II.2.4. Description of the procurement

LOT 1 : Responsabilité Civile

Volet 1. RC générale

Volet 2. RC administrateurs

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le marché a une durée d'un an prenant cours à la date de début des contrats d'assurances, telle que mentionnée dans la lettre de notification d'attribution de son offre au soumissionnaire (date envisagée : le 1er janvier 2022 à 00h00). Il est ensuite reconductible tacitement et sans formalité avec un maximum de trois reconductions en application de l'article 57 de la loi du 17 juin 2016.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

LOT 2 : Dégâts Matériels

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

66510000 Insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Patrimoine des Habitations Sociales de Saint-Nicolas, 4420 Saint-Nicolas

II.2.4. Description of the procurement

LOT 2 : Dégâts Matériels

Volet 1. Incendie et périls connexes

Volet 2. Tous risques électroniques

Volet 3. Transport et séjour de fonds

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le marché a une durée d'un an prenant cours à la date de début des contrats d'assurances, telle que mentionnée dans la lettre de notification d'attribution de son offre au soumissionnaire (date envisagée : le 1er janvier 2022 à 00h00). Il est ensuite reconductible tacitement et sans formalité avec un maximum de trois reconductions en application de l'article 57 de la loi du 17 juin 2016.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

LOT 3 : Accidents

Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

66510000 Insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Patrimoine des Habitations Sociales de Saint-Nicolas, 4420 Saint-Nicolas

II.2.4. Description of the procurement

LOT 3 : Accidents

Volet 1. Accidents du travail et excédent loi (Loi de 71)

Volet 2. Accidents corporels vie privée membres du personnel

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le marché a une durée d'un an prenant cours à la date de début des contrats d'assurances, telle que mentionnée dans la lettre de notification d'attribution de son offre au soumissionnaire (date envisagée : le 1er janvier 2022 à 00h00). Il est ensuite reconductible tacitement et sans formalité avec un maximum de trois reconductions en application de l'article 57 de la loi du 17 juin 2016.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

LOT 4 : Flotte Automobile

Lot No: 4

II.2.2. Additional CPV code(s)

66510000 Insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Patrimoine des Habitations Sociales de Saint-Nicolas, 4420 Saint-Nicolas

II.2.4. Description of the procurement

LOT 4 : Flotte Automobile

Volet 1. Véhicules

Volet 2. Omnium missions de services

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le marché a une durée d'un an prenant cours à la date de début des contrats d'assurances, telle que mentionnée dans la lettre de notification d'attribution de son offre au soumissionnaire (date envisagée : le 1er janvier 2022 à 00h00). Il est ensuite reconductible tacitement et sans formalité avec un maximum de trois reconductions en application de l'article 57 de la loi du 17 juin 2016.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

LOT 5 : Cyber
Lot No: 5

II.2.2. Additional CPV code(s)

66510000 Insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège
Main site or place of performance: Patrimoine des Habitations Sociales de Saint-Nicolas, 4420 Saint-Nicolas

II.2.4. Description of the procurement

LOT 5 : Cyber
Volet 1. Protection cyber risques

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12
This contract is subject to renewal: yes
Description of renewals:
Le marché a une durée d'un an prenant cours à la date de début des contrats d'assurances, telle que mentionnée dans la lettre de notification d'attribution de son offre au soumissionnaire (date envisagée : le 1er janvier 2022 à 00h00). Il est ensuite reconductible tacitement et sans formalité avec un maximum de trois reconductions en application de l'article 57 de la loi du 17 juin 2016.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Seules les compagnies d'assurances agréées (loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance) sont autorisées à soumissionner à ce marché. Par conséquent, les offres déposées par ou avec des courtiers d'assurances ou autres intermédiaires d'assurances sont exclues. L'adjudicataire n'est pas autorisé à sous-traiter tout ou partie de ses engagements résultant de l'exécution du présent marché à des intermédiaires d'assurances.

*** Le Document Unique de Marché Européen (DUME)**

En application des articles 73 de la loi du 17 juin 2016 et 38 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, le soumissionnaire joint à son offre le Document Unique de Marché Européen (ci-après le DUME), en format PDF ou XML. Ce document est joint à l'avis de marché.

Le soumissionnaire télécharge ce format PDF ou XML et le complète.

Le DUME consiste en une déclaration sur l'honneur officielle servant de preuve a priori en lieu et place des certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers, par laquelle l'opérateur économique affirme :

- qu'il ne se trouve pas dans l'un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à l'article 61 de l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques (clauses d'exclusions obligatoires et facultatives) ;
- qu'il répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi (capacité économique et financière – capacité technique et professionnelle) ;
- qu'il fournira les informations pertinentes requises par le pouvoir adjudicateur.

Le DUME est composé de 6 parties. Le soumissionnaire remplira :

- la partie II « Informations relatives à l'opérateur économique » ;
- la partie III « Motifs d'exclusion » ;
- la partie IV « Critères de sélection » ;
- la partie VI « Déclarations finales »

Pour la partie IV « Critères de sélection », le soumissionnaire devra répondre à la question reprise dans le formulaire déterminant s'il répond à tous les critères de sélection exigés. En effet, les documents visant à vérifier sa capacité à exécuter le marché (critères de sélection, point I.4.2. ci-après) devront être joints, en plus du DUME, à l'offre du soumissionnaire.

Le soumissionnaire doit remplir la partie III du DUME qui a trait aux motifs d'exclusion.

Les motifs d'exclusion énoncés dans le DUME sont ceux repris mutatis mutandis aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 et plus amplement détaillés aux articles 61 à 64 de l'arrêté royal du 18 avril 2017.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. En vue de prouver sa capacité économique et financière, le soumissionnaire indiquera :
 - son chiffre d'affaires global et son chiffre d'affaires (primes) pour les branches d'assurances faisant l'objet du marché, au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat (partie IV B. 1a). Par exception, pour le lot 5 il sera demandé le chiffre d'affaires global et son chiffre d'affaires (primes) au cours des deux derniers exercices disponibles compte tenu du caractère récent de ce type de couverture.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Niveau minimum de chiffre d'affaires annuel par lot pour lequel le soumissionnaire remet offre :
 - Lot 1 : 500.000 EUR ;
 - Lot 2 : 1.000.000EUR ;

- Lot 3 : 2.000.000 EUR ;
- Lot 4 : 500.000 EUR.
- Lot 5 : 20.000 EUR.

S'agissant d'un marché de services d'assurances, ce montant se justifie compte tenu de la nature des prestations à fournir, soit le versement d'une somme d'argent le cas échéant bien plus importante que le montant du marché en cours ;

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Seules les compagnies d'assurances agréées (loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance) sont autorisées à soumissionner à ce marché. Par conséquent, les offres déposées par ou avec des courtiers d'assurances ou autres intermédiaires d'assurances sont exclues. L'adjudicataire n'est pas autorisé à sous-traiter tout ou partie de ses engagements résultant de l'exécution du présent marché à des intermédiaires d'assurances.

En vue de prouver sa capacité technique et professionnelle, le soumissionnaire indiquera :

- une attestation apportant la preuve qu'il est agréé par la Banque Nationale de Belgique (BNB) pour pratiquer les branches d'assurances du présent marché (partie IV A.1). Outre cette preuve, si le candidat est inscrit au registre d'un Etat membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit apporter la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique et en outre un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique.

2. En vue de prouver sa capacité technique et professionnelle, le soumissionnaire indiquera :

- la liste des principaux services d'assurance réalisés au cours des trois dernières années, indiquant le montant des primes estimées, la date et l'identité des pouvoirs adjudicateurs concernés (références d'égale ou de plus grande importance) (partie IV C. 1b).

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Niveau minimum exigé : la preuve de cet agrément.

2. Niveau minimum par lot :

- Lot 1 : 8.000 EUR
- Lot 2 : 30.000 EUR
- Lot 3 : 8.000 EUR
- Lot 4 : 5.000 EUR
- Lot 5 : 5.000 EUR

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Seules les compagnies d'assurances agréées (loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance) sont autorisées à soumissionner à ce marché. Par conséquent, les offres déposées par ou avec des courtiers d'assurances ou autres intermédiaires d'assurances sont exclues. L'adjudicataire n'est pas autorisé à sous-traiter tout ou partie de ses engagements résultant de l'exécution du présent marché à des intermédiaires d'assurances.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 05/10/2021 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 02/02/2022

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 05/10/2021 Local time: 17:00

Place:

Salle du Conseil du Siège des Habitations Sociales de Saint-Nicolas

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'état

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

Internet address: <http://conseildetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

03/09/2021